

Projet de réaménagement et de développement du
Centre de tennis du parc Jarry

Association des gens d'affaires de Villeray

Mémoire
présenté à l'Office de consultation publique de Montréal

14 mars 2003

Mission de l'AGAV

Fondée en 1995, l'Association des gens d'affaires de Villera y (AGAV) se définit comme un partenaire du développement du quartier. Cette philosophie s'articule en des collaborations et des initiatives que nous voulons nombreuses et variées, reflet d'une vie de quartier dynamique et multiple. Chacune de ses interventions se veut l'occasion, pour l'AGAV et ses partenaires, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de Villera y, par le développement de nouvelles initiatives ou l'appui à des actions existantes.

Par ces alliances, l'AGAV et ses partenaires se donnent les moyens de leurs ambitions: nouveaux projets, rayonnement auprès de nouveaux réseaux, prise de parole au nom des gens d'affaires, sensibilisation des gens d'affaires à des projets novateurs et initiatives mobilisantes. Ces partenariats sont, à l'image du quartier, variés et dynamiques. On retrouve notamment le Conseil de développement culturel de Villera y (regroupement d'artistes), la Corporation de développement économique et communautaire (CDÉC) de l'arrondissement centre-nord, le mouvement Desjardins et les caisses populaires du quartier. Depuis sa création, l'AGAV s'affiche vraiment comme « le lien affaires dans Villera y ».

L'AGAV s'est engagée à contribuer à stimuler les membres de la communauté d'affaires, à leur offrir une vitrine publique et des services adaptés, à favoriser le réseautage entre places d'affaires et entre la population et le milieu d'affaires du quartier, un réseau dynamique de professionnels, commerçants, travailleurs autonomes, partenaires sociaux couvrant le quadrilatère St-Laurent, Crémazie, Iberville et Jean-Talon. Pour l'AGAV et pour ses membres, il s'agit de contribuer activement au développement économique ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie du quartier.

Depuis sa fondation, l'AGAV a réuni plus de trois cents commerçants, professionnels et travailleurs autonomes du quartier Villera y. Actuellement, son conseil d'administration est composé de MMES Sylviane Lussier, éditrice de l'hebdomadaire Progrès-Villera y, des éditions Transcontinental et Louise Lachance, directrice « Compagnie F –

entrepreneurship pour femmes » ainsi que de MM. Michel St-Pierre du Groupe ACOR, Me Serge Bélanger, avocat, Mourad Romdhane, restaurateur et Serge Fleury, directeur de recherche chez Info Opportunités, centre de veille et d'expertise sur les marchés publics.

Impacts économiques

Nous référant aux chiffres rendus disponibles par Tennis Canada sur son site internet de même que sur celui de l'Office de consultation publique de Montréal, il appert indéniablement que l'événement annuel que constituent les «Internationaux de tennis du Canada » ont un impact déterminant non seulement sur l'économie de la région, mais aussi sur la visibilité et la notoriété de Montréal. Évidemment, cette visibilité rejaillit sur notre quartier, allant même au delà des frontières naturelles de Villeray.

Nous ne disposons pas de données précises sur les impacts économiques des activités du CTPJ pour le quartier mais, Tennis Canada a avancé récemment que celles-ci génèrent des retombées directes de plus de 600 000 \$ par année en matériel, en équipements, en fournitures de services et en restauration dans le quartier immédiat (quadrilatère Métropolitain, St-Denis, Beaubien, l'Acadie). A priori, ce chiffre nous apparaît tout à fait crédible et, pour l'AGAV et ses membres, ce sont là des retombées fort appréciables.

Pour nos membres, les Internationaux de tennis du Canada représentent un pôle d'attraction annuel qui permet d'amener une clientèle nouvelle, sensible à la découverte de commerçants dédiés, particulièrement dans le secteur de la restauration. Le quartier foisonne de plus en plus en restos et bistros où la chère est bonne, mais surtout où les prix sont abordables. Il y a là une belle occasion d'attirer et de fidéliser cette nouvelle clientèle.

En parallèle, on constate que le quartier se fait de plus en plus accueillant pour les artistes et artisans. Les Internationaux de tennis pourraient constituer une fenêtre de visibilité extraordinaire pour eux. Nous croyons qu'il y a lieu, comme l'a d'ailleurs évoqué Tennis

Canada, de développer éventuellement des projets-pilotes permettant de mettre en vitrine le talent local.

Notre association reconnaît le potentiel de développement économique local des activités du CTPJ, notamment des Internationaux de tennis du Canada. À ce jour, les données colligées par une équipe de KPMG sont éloquentes. Les revenus comme les dépenses d'exploitation ont, au cours des dernières années, cru de façon spectaculaire (voir l'annexe 1). Ce qui fait des Internationaux de tennis du Canada un événement majeur pour l'économie montréalaise, mais aussi pour notre quartier, bien que cet aspect reste à évaluer de façon précise. Or, il y aurait certainement lieu, comme Tennis Canada l'envisage, d'effectuer une étude au cours de l'année qui vient afin de préciser ce chiffre. Nous sommes d'ailleurs prêts à collaborer à cet égard.

L'AGAV, tout comme d'autres organismes de l'arrondissement, a établi un dialogue constructif avec Tennis Canada et est confiante qu'il ouvrira la porte à une collaboration fructueuse pour ses membres, au bénéfice de la population montréalaise et de Villeray.

Conclusion

Considérant la valeur, tant financière que sportive et collective, ainsi que les nombreux attraits du projet soumis en consultation pour l'amélioration du site de Tennis Canada;

Considérant les efforts notables consentis par les promoteurs du projet pour intégrer à celui-ci les préoccupations exprimées par divers intervenants du milieu;

Considérant les impacts positifs anticipés suite aux réaménagements et les faibles inconvénients appréhendés autour du même projet;

L'AGAV recommande à l'Office de consultation publique de Montréal d'accueillir favorablement le projet de réaménagement et de développement du Centre de tennis du parc Jarry et à l'administration municipale de s'assurer de sa réalisation dans les meilleurs délais.

Contribuant énergiquement à la santé économique de notre ville et de notre arrondissement, ce projet fera la fierté du quartier et de sa communauté, chez les gens d'affaires comme parmi les citoyens. Sur la base de l'enrichissement du site, il pourra sans contredit constituer une assise forte autour duquel construire une identification locale et un sentiment d'appartenance affirmés, auxquels comme représentant des gens d'affaires et professionnels du quartier ne nous pouvons qu'applaudir.

Annexe 1

Extrait du document de présentation du projet de réaménagement et de développement du CTPJ
décembre 2002

6. Les retombées économiques et touristiques des Internationaux

En 2001, sous le chapeau du Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI), Tennis Canada a participé à une évaluation des impacts économiques et touristiques des Internationaux de tennis pour Montréal et le Québec. Les résultats présentés ci-dessous sont d'autant révélateurs que c'est la première fois que nous avons des chiffres si précis dans la mesure où l'analyse des impacts économiques est appuyée par une enquête-terrain exhaustive.

Par ailleurs, si on ne peut préciser exactement l'ensemble des retombées sur l'économie de l'arrondissement, nous pouvons cependant constater que les Internationaux de tennis du Canada ont un impact concret sur la reconnaissance et la notoriété de Montréal et, par conséquent, du quartier et du parc Jarry lui-même. On peut faire un parallèle avec nombre de villes et villages à travers le Québec qui « profitent » des événements culturels et sportifs auxquels se greffent une multitude d'activités populaires et qui attirent une nouvelle clientèle qu'on arrive même à fidéliser ! Sans compter qu'il s'agit d'une fenêtre extraordinaire pour les artistes de chaque région. Ici comme ailleurs, les commerçants de l'arrondissement peuvent ainsi profiter de la visibilité de l'événement et de la fréquentation qu'il entraîne. Le potentiel de développement économique local est très appréciable.

6.1 L'étude de KPMG Groupe Conseil

Pour le Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI), sept. 2002

Tournoi 2001, Masters de tennis du Canada (hommes) selon le modèle d'impact économique de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)

L'impact économique découlant des dépenses d'exploitation et d'immobilisation en 2001

- les revenus de l'événement 13 157 400 \$
augmentation de 59 % vs 1999
- les dépenses d'exploitation 8 740 660 \$
augmentation de 34 % vs 1999
- les dépenses en salaires et bénéfiques 1 680 212 \$
augmentation de 57 % vs 1999

Les résultats de l'impact économique

selon les dépenses d'exploitation et d'immobilisation (effets totaux)

- 106,7 emplois (années-personnes) (augmentation de 44 % vs 1999)
- 11 568 600 \$ en valeur ajoutée au coût des facteurs (augmentation de 64 % vs 1999) (2 540 700 \$ en salaires et gages avant impôt, et autres revenus bruts de 8 911 200 \$).
- 309 300 \$ de revenus pour le gouvernement du Québec (augmentation de 37 % vs 1999) (236 500 \$ en revenus d'impôt et 72 900 \$ en taxes de vente et spécifiques).
- 259 100 \$ de revenus pour le gouvernement du Canada (augmentation de 38 % vs 1999) (212 300 \$ en revenus d'impôt et 46 800 \$ en taxes et droits d'accise).
- 294 000 \$ en parafiscalité pour le Québec (RRQ, FSSS, CSST) (augmentation de 43 % vs 1999)
- 156 500 \$ en parafiscalité pour le Canada (augmentation de 44 % vs 1999)

L'impact économique découlant des dépenses des touristes

Dépenses moyennes:

- Touristes régionaux (résidant à plus de 80 km de Montréal) : 614,26 \$
(augmentation de 25 % vs 1999)
- Touristes étrangers (hors Québec) : 1837,80 \$
(augmentation de 126 % vs 1999)
- Nombre total d'entrées (assistance) : 165 211
(augmentation de 9 % vs 1999)

6.2 L'étude Léger Marketing

Résultats de l'étude d'impacts économiques réalisée auprès des touristes présents au tournoi 2001 (enquête-terrain), octobre 2001

Motifs du séjour

- Plus des trois quarts des touristes (77 %) s'étaient rendus dans la région de Montréal principalement pour assister au Masters de tennis du Canada.
- Le quart des touristes interrogés (26 %) ont visité au moins un autre festival ou événement majeur québécois durant leur séjour.

Expérience au Masters

- Les touristes sont très satisfaits du Masters de tennis (8,7 personnes sur 10).
- 82 % des touristes disent qu'il est tout à fait ou assez probable qu'ils assistent au tournoi l'an prochain.

Séjour au Québec

- En moyenne, les personnes interrogées ont séjourné 4,6 nuitées dans la région de Montréal.
- Près de 4 personnes sur 5 (79,5 %) disent avoir principalement voyagé par automobile.